

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 février 2015
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 11 février 2015, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre du représentant de la Coalition syrienne datée du 11 février 2015 (voir annexe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Mark Lyall Grant



**Annexe à la lettre datée du 11 février 2015 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Au nom de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes, c'est avec la plus vive inquiétude que j'appelle votre attention sur les massacres actuellement perpétrés dans la banlieue de Douma (Syrie). Il est urgent que le Conseil de sécurité entreprenne une action globale pour mettre fin aux atrocités du régime syrien, avant qu'elles ne provoquent d'autres effusions de sang.

Depuis le jeudi 5 février 2015, la banlieue de Douma, aux mains de l'opposition, est devenue le théâtre de frappes aériennes aveugles incessantes menées par les forces du régime syrien. Tout au long de la semaine dernière, les forces aériennes du régime syrien ont violemment bombardé cette zone civile avec des barils d'explosifs, en violation directe des principes de distinction et de proportionnalité consacrés par le droit international humanitaire et la résolution 2139 (2014) du Conseil de sécurité, qui interdit expressément « l'emploi de barils d'explosifs et de méthodes de guerre qui sont de nature à causer des maux superflus ou des souffrances inutiles ». Ces engins explosifs artisanaux tuent, mutilent et blessent indistinctement des hommes, des femmes et des enfants.

Le vendredi 6 février 2015, le régime syrien a mené plus de 60 frappes aériennes sur Douma, qui ont fait au moins 82 morts, dont 18 enfants. Le lundi 9 février 2015, le jour même où l'Envoyé spécial de l'ONU en Syrie est arrivé à Damas pour discuter d'un cessez-le-feu à Alep, les attaques du régime à Douma ont tué 23 civils et en ont blessé 70 autres, dont la plupart étaient des femmes et des enfants. Le lendemain, Bachar Al-Assad a affirmé à un journaliste de la BBC, Jeremy Bowen, que le régime n'employait pas de barils d'explosifs, qu'il « défendait son peuple » et que ses attaques n'étaient pas aveugles, contrairement aux mensonges flagrants que contredisaient un grand nombre d'éléments de preuve vérifiés par des sources indépendantes.

Les attaques perpétrées à Douma s'inscrivent dans une action plus large menée par le régime syrien en vue d'éliminer toute opposition ou dissidence dans la région assiégée de la Ghouta orientale. Insatisfait du siège qu'il maintient depuis deux ans sur la Ghouta orientale, le régime syrien a décidé d'intensifier ses actions barbares en vue d'éliminer tout Syrien ayant l'audace d'exiger la liberté. Du 5 au 9 février, pas moins de 178 civils ont été tués dans la Ghouta orientale, soit 80 % des victimes – un chiffre effarant.

Les attaques perpétrées par le régime syrien à Douma et dans l'ensemble de la Ghouta orientale font ressortir l'urgence qu'il y a à mener une action internationale d'envergure afin d'empêcher que le bilan ne s'alourdisse encore en Syrie. Les frappes aériennes menées actuellement contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ne parviendront ni à affaiblir ni à écarter la menace extrémiste en Syrie tant que le Conseil de sécurité n'aura pas entrepris une action globale pour combattre la principale cause de la prolifération de l'EIIL : les actes de barbarie et les agissements illégaux du régime de Bachar Al-Assad. Tant que le régime syrien continuera de commettre des atrocités en toute impunité dans des zones civiles

telles que Douma, les extrémistes continueront de tirer parti du désespoir et du mécontentement que le régime syrien alimente.

Il est essentiel que le Conseil de sécurité prenne sans tarder des mesures pour mettre fin aux violences qui sont perpétrées à Douma et dans l'ensemble du pays. Dans l'immédiat, il faut que le Conseil se réunisse cette semaine pour : i) débattre de la situation qui règne à Douma et condamner le recours aveugle à la force par le régime; et ii) exprimer par écrit sa volonté de faire appliquer le droit international, notamment les résolutions qu'il a adoptées, en Syrie.

Outre ces mesures immédiates, le Conseil de sécurité doit faire bien davantage pour assurer la protection des civils en Syrie conformément au droit international. La première mesure évidente que pourrait prendre le Conseil serait d'élaborer une nouvelle résolution ferme et applicable qui permette véritablement d'empêcher la commission d'atrocités à l'avenir, les résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) n'étant pas respectées par le régime et le Conseil ne les faisant pas appliquer.

Cela serait la moindre des choses que le Conseil de sécurité puisse faire. Les mensonges proférés par Bachar Al-Assad à la BBC le 10 février témoignent d'une vérité évidente : sans moyen de dissuasion, les meurtriers continueront de tuer. Bachar Al-Assad croit pouvoir duper la communauté internationale, puisqu'il n'a pour l'instant pas eu à craindre les répercussions de ses actes. Cela doit changer. Le Conseil de sécurité a les moyens de provoquer ce changement et d'ouvrir la voie à une solution politique à la crise fondée sur les modalités de transition établies dans le Communiqué de Genève.

Le Représentant spécial de la Coalition syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Najib **Ghadbian**